



**MUNICIPALITÉ DE
BAIE-JOHAN-BEETZ**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-JOHAN-BEETZ, convoquée le 5^{ième} jour du mois de décembre deux mille vingt-trois à 19 h à la Salle municipale Phidélem-Harvey, située au 20, rue Johan-Beetz, à Baie-Johan-Beetz.

Sont présents : M. Étienne Lemieux, conseiller, poste 1 et maire suppléant
M. Sébastien L'écuyer, conseiller, poste 2
M. Jacques Devost, conseiller, poste 3
M^{me} Maryse Bourque, conseillère, poste 4
M. Luc Bourque, conseiller, poste 5
M. Denis Harvey, conseiller, poste 6

Est aussi présent : M. Martin Côté, directeur général

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M. Étienne Lemieux, maire suppléant de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, à 20 h 11. M. Martin Côté fait fonction de secrétaire.

2. Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Devost, appuyé par Maryse Bourque et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents, d'accepter l'ordre du jour tel que proposé :

1. Ouverture de la séance par M. Étienne Lemieux, maire suppléant
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 novembre 2023
4. Résolution 2023-12-05-01 concernant l'adoption du budget 2024 ainsi que le programme triennal d'immobilisation 2024 - 2026
5. Période de questions
6. Levée de la séance

3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 novembre 2023

Il est proposé par Denis Harvey, appuyé par Luc Bourque et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 30 novembre 2023 soit adopté.

4. Résolution 2023-12-05-01 concernant l'adoption du budget 2024 ainsi que le programme triennal d'immobilisation 2024 - 2026

Budget (\$)

Revenus		Charges	
taxes	146 967	administration générale	338 804
paiement en lieu de taxes	34 685	sécurité publique	13 168
transferts	1 207 964	réseau routier	248 510
services rendus	84 820	hygiène du milieu	792 164
imposition de droits	100	aménagement, urbanisme et développement	833 393
intérêts et pénalités	1 400	loisirs et culture	27 736
autres revenus	787 639	frais de financement	1 450
		sous-total charges	2 255 225
		activités d'investissement	8 650
total	2 263 875	total	2 263 875

Programme triennal d'immobilisation 2024 – 2026

Projet	coût (\$)	subvention	année réalisation
usine d'eau potable et conduite d'amenée	6 M	Primeau (95 %) - TECQ	2024-2025
usine d'assainissement des eaux usées	1 M	Primeau (95 %) - TECQ	2025-2026

Attendu que le total des revenus prévus en 2024 s'élève à 2 263 875 \$

Attendu que le total des charges prévues en 2024 s'élève à 2 263 875 \$

En conséquence, il est proposé par Denis Harvey, appuyé par Jacques Devost et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents que les prévisions budgétaires 2024 et le programme triennal d'immobilisation 2024-2026 soient adoptés tels que présentés.

5. Période de questions

6. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 26.

Martin Côté
secrétaire

Étienne Lemieux
Maire suppléant ¹

¹ Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées individuellement.